

CANTON DE HATLEY

AVRIL — APRIL 2006

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER



Le camp de jour de l'été 2006 inclura des sorties palpitantes dont l'Amazoo et le Labyrinthe de Magog, des visites à la plage à chaque semaine, des thèmes super amusants et bien plus encore!

POUR QUI : Enfants de 5 à 12 ans
OÙ : Centre récréotouristique Montjoye
QUAND : 26 juin au 18 août 2006
(fermé du 16 au 29 juillet 2006)
HEURE : 8 h 30 à 15 h 30
SERVICE DE SURVEILLANCE :
7 h 30 à 8 h 30
15 h 30 à 17 h

Surveillez la programmation complète et la fiche d'inscription qui vous parviendront bientôt par la poste.

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

La vidange des fosses septiques du Canton sera effectuée cet été. Il s'agit d'une deuxième vidange, la première ayant été effectuée en 2004. **Vous serez avisé à l'avance de la date de la vidange dans votre secteur.** Vous devrez alors préparer la venue du vidangeur :

- ⇒ Dégager les deux couvercles de la fosse;
- ⇒ Dégager le pourtour des couvercles d'environ 8 pouces;
- ⇒ Assurer l'accès à l'installation septique et retirer véhicules et autres barrières ou entraves;
- ⇒ À noter que la vidange est obligatoire et que le propriétaire est responsable d'assurer un accès sans entraves aucunes à sa fosse septique

ÉTÉ 2006!

LES BELLES PHOTOS DU CANTON



Vous avez une superbe photo qui a été prise ici même au Canton de Hatley? Vous aimeriez la partager avec vos concitoyens?

La municipalité recherche présentement des belles photos du Canton de Hatley. Il peut s'agir de photos de paysages, de la faune, du lac Massawippi, ou toute autre photo que vous jugerez bon de partager.

Le but est de créer une banque de photos pouvant être utilisée dans l'élaboration du site web de la municipalité. Si vous aimeriez partager ou faire don d'une photo, vous pouvez nous le faire parvenir

par courriel à :

cantondehatley@municipalite.org

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos photos par la poste ou en personne. Merci!

Aussi dans ce numéro :

- Babillard
- Événements à venir
- Travaux demandant un permis
- Pourquoi faire analyser son eau de puits
- Comment fabriquer un composteur
- Mot de la SPA
- Mot de la bibliothèque de North Hatley



BABILLARD

BUREAU FERMÉ POUR PÂQUES

Prenez note que le bureau de l'Hôtel de Ville sera fermé pour le congé de Pâques soit vendredi 14 avril et lundi 17 avril.

DATE LIMITE ABRIS TEMPORAIRES

La date limite pour enlever les abris ou garages temporaires est le 15 avril.

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Pour disposer de vos déchets dangereux en toute sécurité, vous pouvez les déposer au site de Bestan, situé au 1994 chemin Ayer's Cliff (route 141) à Magog. **Pour connaître les dates précises, surveillez le prochain bulletin municipal ou contacter Bestan au (819) 843-9522.**

Les déchets dangereux incluent huiles, peintures, solvants, batteries, aérosols, colles, essence, pesticides, etc. Le matériel informatique est aussi accepté.

VOIRIE : ENTRETIEN DE PONCEAUX

Il est important au printemps de bien nettoyer les ponceaux des entrées privées afin de dégager les feuilles ou débris ayant pu s'y ramasser. Il est de votre responsabilité de voir à l'entretien de votre ponceau afin d'assurer l'écoulement de l'eau dans les fossés municipaux.

PERMIS DE FEU

Vous devez obtenir l'autorisation de la municipalité avant d'allumer un feu.

842-2977



RAPPEL AVIS D'ÉBULLITION

L'avis d'ébullition pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc du Village de North Hatley émis en décembre 2003 est toujours en vigueur. Les chemins du Canton de Hatley desservis par ce réseau sont : chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin de la Rivière et chemin Vaughan.

VIGNETTES DE BATEAUX 2006

Pour les résidents : 25 \$ pour la première embarcation et 10 \$ pour chaque embarcation supplémentaire, motorisée ou non.

Pour toutes les embarcations de plus de 9 HP, vous devez fournir une copie du permis de bateau (petit bâtiment) remis par le Bureau des douanes.

VIGNETTES DE STATIONNEMENT

Les vignettes de stationnement pour 2005-2006, sont disponibles au bureau municipal. Le coût d'une vignette est de 60 \$ par véhicule pour deux ans, soit **30 \$** pour l'année **2006**. Afin d'obtenir votre vignette vous devrez fournir **l'enregistrement de votre véhicule**.

MINTON HILL

Une section du chemin Minton Hill est fermée à la circulation automobile en hiver. La section entre les deux ronds de virage (soit celui du chemin Minton Hill et du chemin de l'Auberge) n'est pas déneigée et on y circule à nos risques. **Par contre, dès le retour du beau temps, le chemin demeure accessible et ouvert à la circulation.**

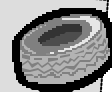
ÉVÉNEMENTS À SURVEILLER

Le 16 mai 2006 : jour de recensement au Canada!



Tous les cinq ans, Statistique Canada mène un Recensement national de la population. Le prochain jour de recensement sera le mardi 16 mai 2006. Au Canton de Hatley, les formulaires de recensement seront distribués porte à porte, entre le 1^{er} et le 31 mai. Vous pouvez y répondre par la poste ou directement par internet.

Collecte de pneus Samedi 27 mai



La collecte de pneus sans jantes aura lieu au 50, rue Laprise, soit à l'usine d'épuration de North Hatley, entre 9 h et 12 h. En collaboration avec le Village de North Hatley.

CONCERT ORFORD SUR LA ROUTE



La municipalité du Canton de Hatley présentera de nouveau un concert *Orford sur la Route*, à l'été 2006, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley. Cet été, le concert aura lieu le mercredi 12 juillet à 20 h à l'Église de Ste-Catherine-de-Hatley. Le concert est offert gratuitement aux citoyens des deux municipalités.

FÊTE FAMILIALE

SAMEDI 10 JUIN 2006



Notez-le au calendrier! Une super fête familiale s'annonce au Canton de Hatley pour le samedi 10 juin à Montjoye. Les familles auront droit à un spectacle de magicien, des jeux gonflables, une maquilleuse, un souper hot-dog, etc. Tout cela gratuitement! Surveillez la programmation qui vous parviendra par la poste.

ARBRES GRATUITS

Grâce au *Ministère des ressources naturelles et de la faune* et à l'*Association forestière des Cantons de l'Est*, des arbres seront distribués gratuitement au cours du mois de mai.

L'*Association de protection du lac Massawippi inc.* se chargera de la distribution locale. Pour placer une commande, communiquez avec l'Association au **822-6495** ou par courriel à :

info@massawippi.org

Arbres disponibles : pin rouge et blanc, bouleau jaune, frêne rouge et blanc, épinette.

BIBLIOTHÈQUE DE NORTH HATLEY

EMPLOI D'ÉTÉ

La Bibliothèque a demandé une subvention pour engager un(e) étudiant(e) cet été. Tous ceux qui l'ont déjà fait ont aimé ce travail, très varié, au cadre agréable. L'emploi idéal pour la jeune personne bilingue et débrouillarde, qui aime les jeunes et les moins jeunes, et ne craint pas les ordinateurs.

DISQUES COMPACTS ET DVD

De ses amis anglophones, la Bibliothèque reçoit des dons de livres sur cassettes et sur disques compacts. Une excellente façon de se distraire pendant de longs trajets en auto. Y a-t-il des francophones pour nous en fournir en français? Et si vous avez des films à partager avec la communauté, nous pourrions développer notre collection de DVD.

Pour quoi faire analyser l'eau de mon puits?

Bien que nous bénéficions pour la plupart d'une très bonne qualité d'eau, il est important pour chaque propriétaire de puits de s'en assurer. Le fait que l'eau de puits soit de source naturelle n'est pas une garantie de sa qualité. Habituellement, une contamination de l'eau de puits :

- ne change pas le goût de l'eau;
- ne change pas l'odeur de l'eau;
- ne change pas la couleur de l'eau;

Autrement dit, on ne peut se fier à nos sens pour déterminer la qualité de notre eau de puits. La seule manière d'être certain de la qualité de notre eau c'est de la faire analyser au niveau microbiologique et chimique.

Où faire analyser l'eau de notre puits?

En tant que propriétaire de votre puits vous êtes responsable de la qualité de votre eau. Pour en assurer la qualité vous devez la faire analyser par un laboratoire accrédité par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Pour l'Estrie, les laboratoires accrédités sont :

- Laboratoire d'analyses S.M. (Sherbrooke) 819-566-8855;
- Laboratoire Novabyss (Sherbrooke, Rock Forest) 819-562-7800;
- Polylab Experts (Danville) 1-866-414-2758;
- Bioloab (Thetford Mines) 1-800-250-1516;

Quels sont les contaminants à analyser?

Bactériologique : Coliformes fécaux / E. coli

- possibilité de contamination externe par le fumier ou une fosse septique;
- rend l'eau impropre à la consommation et nécessite de la faire bouillir au moins une minute avant de la consommer;
- la Direction de la Santé publique recommande une analyse bactériologique du puits deux fois par année.

Nitrates

- souvent reliées à l'épandage inapproprié d'engrais à proximité d'un puits;
- si vous demeurez en zone agricole, il est recommandé de faire cette analyse une fois par année.

Arsenic

- contaminant de source naturelle que l'on retrouve dans le sol;
- n'affecte pas le goût ou l'apparence de l'eau;
- pour savoir si votre eau est contaminée, il faut avoir recours à une analyse en laboratoire.

Autres contaminants

- d'autres contaminants chimiques peuvent se trouver dans l'eau;
- les produits chimiques ne s'évaporent pas;
- pour ce type de contamination faire bouillir l'eau est inutile : il faut éliminer la source de contamination ou installer un système de traitement de l'eau.

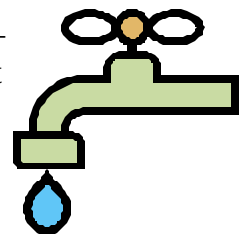
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet suivant :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm>

Sources :

⇒ Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs;

⇒ Santé publique.



COMMENT FABRIQUER UN COMPOSTEUR

Qu'est-ce qu'un composteur?

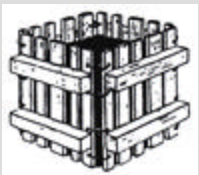
Un composteur est simplement un bac ou un enclos dans lequel on dépose les matières organiques qui serviront à produire le compost. Il peut être fabriqué de divers matériaux en autant que certains principes de base sont respectés.

Principes de base

Le composteur devrait avoir :

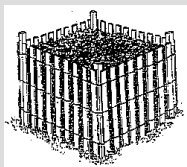
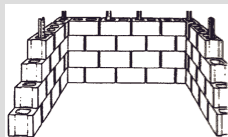
- Un couvercle pour empêcher le lessivage du compost par la pluie et la neige;
- Des trous ou des fentes pour permettre la circulation de l'air;
- Un accès facile pour permettre de brasser le tas de compost et de retirer le produit fini.

Modèles de composteur



Utiliser quatre «palettes» en bois et les clouer ensemble.

Des blocs de béton ou des briques peuvent aussi faire un enclos à compost.



Fixer une clôture à neige autour de 4 poteaux.

Comment construire un composteur

Il existe plusieurs modèles de composteurs maison. Voici un modèle facile à construire à la maison :



Modèle simple en bois.

Pour fabriquer le modèle simple en bois :

- ⇒ Couper des 2''x4'' de 8 pieds de long en deux pour faire quatre poteaux de coin dépassant d'une hauteur de 3 pieds;
- ⇒ Planter les poteaux en terre pour faire un carré de 3'x3';
- ⇒ Couper des planches de 12 pieds de long par environ 6 pouces de large en morceaux de 3 pieds de longueur. Clouer cinq planches sur chaque côté pour faire une boîte. Laisser environ deux pouces entre chaque planche.

UN NOUVEAU SERVICE À LA SPA DE L'ESTRIE

L'éducation d'un chien n'est pas chose facile. Il arrive que les maîtres soient aux prises avec différents problèmes de communication ou de comportement avec leur chien.

Afin d'aider ces gens et par le fait même prévenir les abandons, la SPA de l'Estrie offre maintenant un tout nouveau service de consultations en comportement canin. Au téléphone ou au refuge, notre consultante en comportement canin évalue le problème pour ensuite diriger le maître dans sa résolution. Concrètement, les gens peuvent consulter pour différentes problématiques telles que l'anxiété, l'aboiement excessif, l'agressivité, les fugues, la destruction, la propreté, etc.

Pour de plus amples informations sur ce service ou pour faire appel à notre consultante en comportement canin, communiquez avec la SPA de l'Estrie au (819) 821-4727. Nos tarifs sont très concurrentiels.

Un bon conseil peut faire toute la différence!

SOYEZ TOLÉRANT...ENVERS L'ENVIRONNEMENT!

Pour éviter l'utilisation de pesticides nuisibles pour l'environnement et la santé, il faut d'abord développer notre tolérance.

Pourquoi paniquer à la vue de quelques insectes ou plantes indésirables? Apprenez à tolérer leur présence s'ils causent peu de dommages. C'est une simple question de bon sens.

La présence de quelques « indésirables » ne signifie aucunement que vous serez à coup sûr victime d'une infestation. Grâce à quelques trucs simples, vous n'aurez sans doute pas de mal à les maintenir à un niveau acceptable. Et bien souvent, des prédateurs naturels déjà présents, comme les oiseaux et certains insectes, vous viendront aussi en aide. Il en est de même pour certaines plantes, qui sont considérées comme nuisibles par certains et bénéfiques par d'autres.

Misez sur la biodiversité!

Il existe plusieurs sources d'information pour un contrôle naturelle des insectes et plantes dits nuisibles. Entre autres, vous pouvez consulter le site internet du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Source :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/jardiner/index.htm#soyez>



Municipalité du Canton de Hatley
135, rue Main, North Hatley, J0B 2C0
Tél: (819) 842-2977
Fax: (819) 842-2639
cantondehatley@municipalite.org

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX...

Pour réaliser les travaux suivants, vous devez obtenir un permis afin de respecter les normes établies: construction, agrandissement, transformation ou réparation d'un bâtiment.

Assurez-vous d'obtenir votre permis à temps

Si vous planifiez des travaux de rénovation ou de construction, prévoyez une période de temps suffisante afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) puisse être étudié par l'inspecteur en bâtiment et environnement et soumis pour approbation au comité consultatif d'urbanisme (CCU) selon le cas.

Travaux sur la rive du lac ou d'un cours d'eau

Tous travaux en bordure d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, incluant les ruisseaux, doivent être soumis à la municipalité pour obtention d'un certificat d'autorisation et pourraient faire l'objet d'une autorisation du Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs.

Eric Gravel

Inspecteur en bâtiment et environnement

Informez-vous...
avant
d'entreprendre

Réno-Village

Votre résidence nécessite des rénovations majeures? Vous êtes propriétaire-occupant? Votre revenu est limité? Le programme Réno-Village peut vous aider. Il vous offre une aide financière pouvant atteindre 90% du coût des travaux admissibles sans dépasser 6 500 \$.

Pour être admissible votre maison est évalué à 60 000 \$ ou moins sur le compte de taxes 2005. Votre revenu familial ne dépasse pas le revenu maximal admissible :

Ménage (personnes)	Revenu
1	25 500 \$ (ou moins)
2-3	28 500 \$ (ou moins)
4-5	30 600 \$ (ou moins)
6+	33 000 \$ (ou moins)

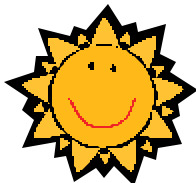
Pour plus d'information, SVP communiquez avec M. Pierre Laliberté au 819-346-3772 ou avec Mme Sophie Parent au 819-843-9292 poste 22.



The 2006 summer day camp will include many exciting outings like the Amazoo, the Magog Labyrinthe, weekly visits to the beach, super fun weekly themes and much more!

FOR WHOM : Children ages 5 - 12
WHERE : Centre récréotouristique
 Montjoye
WHEN : June 26th - August 18th 2006
 (Closed July 16th - July 29th 2006)
TIME: 8:30 - 3:30 p.m.
MONITORING SERVICE :
 7:30 - 8:30 p.m.
 3:30 - 5:00 p.m.

Look for the full program and registration form that will be mailed to you soon!



EMPTYING OF SEPTIC TANKS

Septic tanks will be emptied this summer in the Canton de Hatley. It's the second time, the first being in 2006. **You will be advised ahead of time of the date that septic tanks will be emptied in your sector.** You must prepare your property for the septic tank emptying:

- ⇒ Clear both covers of your septic tank;
- ⇒ Clear about eight inches around each cover;
- ⇒ Ensure access to the septic tank and remove all impediments;
- ⇒ Take note that this service is mandatory and each owner is responsible for ensuring an easy access to the septic tank

SUMMER 2006!

BEAUTIFUL PICTURES OF OUR MUNICIPALITY

Do you have a great picture taken here in the Canton de Hatley? Would you like to share it with your fellow citizens?



The municipality is looking for beautiful pictures of the Canton de Hatley. The object is to collect photos to eventually use in the municipality's future web site.

If you would like to share or donate a picture, please send it to:

cantondehatley@municipalite.org

You may also send your photos by mail or bring them in person.

Thank you!

Also in this issue:

- Billboard
- Upcoming events
- Works requiring a permit
- Should I have the water in my well tested?
- How to build a compostter
- A word from the SPA
- A word from the North Hatley Library



BILLBOARD

OFFICE CLOSED FOR EASTER

Take note that the municipal office will be closed for Easter vacation, that is Friday April 14th and Monday April 17th.

TEMPORARY GARAGES

Temporary garages must be taken down by April 15th.

HAZARDOUS HOUSEHOLD WASTE

To safely get rid of your hazardous household waste, you can drop them off at no charge at Bestan dump site, located at 1994 chemin Ayer's Cliff (route 141) in Magog.

Check our next newsletter for the specific dates and hours or call Bestan at (819) 843-9522.

Hazardous waste includes oils, paint, solvents, aerosols, glues, gas, pesticides, etc. Computer material is accepted.

CULVERT MAINTENANCE

It is important in the Spring to clean your driveway culverts and clear them of any debris or leaves that might clog them. It is your responsibility to make sure that the water flows freely through your culvert to ensure that municipal ditches function well.

FIRE PERMIT

You must obtain municipal authorization before making and outdoor fire.

842-2977



NOTICE TO BOIL WATER REMINDER

The notice to boil water first given in December 2003, for those connected to the North Hatley aqueduct, is still in effect. The following Canton de Hatley roads are serviced by the North Hatley aqueduct: chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin de la Rivière and chemin Vaughan.

BOAT STICKERS 2006

For residents : 25 \$ for the first boat and 10 \$ for every other one, motorized or not.

For all motor boats of more than 9 HP, you must first obtain a copy of the boat's registration given out by Canada Customs and Revenue Agency.

PARKING STICKERS 2005-2006

Parking stickers for the Village of North Hatley for 2005-2006 are now available at the Town Hall. The cost of a sticker is 60 \$ per vehicle for two years, that is 30 \$ for 2006. To obtain a parking sticker you must present your vehicle registration.

MINTON HILL

A section of Minton Hill road is closed during the winter. The section between the what is now called chemin de l'Auberge and Minton Hill is not maintained in the winter and those who use it do it at their own risk. However, the road is still open and accessible as soon as weather permits.

UPCOMING EVENTS

MAY 16TH 2006 IS CENSUS DAY IN CANADA!

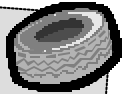


Every five years, Statistics Canada conducts a national Census of Population. The next Census day will be Tuesday, May 16th, 2006.

In Canton de Hatley, survey forms will be distributed from door to door, between May 1st and May 31st. You may answer through the mail or directly through internet.

TIRE COLLECTION

SaTURDAY MAY 27TH



Tires without rims can be brought to 50, rue Laprise, at the North Hatley water treatment center, between 9 a.m. and 12 noon. In cooperation with the Village of North Hatley

Orford sur la Route CONCERT



The municipality of Canton de Hatley will once again be presenting an Orford arts center concert, in the summer of 2006, in cooperation with Ste-Catherine-de-Hatley. This summer, the concert will be held at the Ste-Catherine-de-Hatley church, on July 12th at 8 p.m.. The concert is free for residents of both municipalities.

Fête familiale

Saturday JUNE 10TH



Mark your calendar! A super Fête familiale (Family day) will be held **Saturday June 10th 2006** at Montjoye.

Families will enjoy a magic show, inflatable games, a make-up artist, hot-dog dinner, etc. All for free! Check for the complete family day program that will come through the mail!

FREE TREES

Thanks to the *Ministère des ressources naturelles et de la faune* and the *Association forestière des Cantons de l'Est*, free trees will be available in May.

The *Lake Massawippi protection association* will be distributing them locally. To place your order please leave a message with the Association at **822-6495** or by e-mail at :

info@massawippi.org

Trees available: red and white pine, yellow birch, red and white ash and spruce.

NORTH HATLEY LIBRARY

SUMMER JOB

The Library has applied for a grant to hire a student this summer. It is a pleasant job, very varied, in pleasant surroundings. A wonderful summer job for someone who can speak both languages, likes people old and young, isn't afraid of computers and wants a challenge.

CDS AND DVDS

We have many books on tape and are starting to acquire books on CDs. Perfect for that long car trip. We have over a hundred videos available, and the beginnings of a DVD collection. If you have books on CDs or DVDs that you would like to give us, we'd be thrilled, although since space is limited, we can only keep the very best classical movies.

Should I have the water in my well tested?

Although most of us have very good water, it is important for each individual well owner to be sure of it. Even if water is from a natural source, it is not a guarantee of its quality. Usually, contamination of well water :

- does not change the taste of water
- does not change the smell of water
- does not change the colour of water

That means that we can't rely on our senses to determine water quality. The only way to be sure if your water is safe is to have it tested for microbiological and chemical content.

Where to have my water tested?

As the owner of a well, you are responsible for the quality of your water. To ensure that you have good quality water, you must have it analyzed by a laboratory accredited by the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. In the Estrie region, the accredited laboratories are:

- Laboratoire d'analyses S.M. (Sherbrooke) 819-566-8855
- Laboratoire Novabyss (Sherbrooke, Rock Forest)
819-562-7800
- Polylab Experts (Danville) 1-866-414-2758
- Bioloab (Thetford Mines) 1-800-250-1516

Which contaminants should I test for?

Bacteriological: Fecal coliform and E.coli

- possible contamination from manure or septic systems
- makes water unfit for consumption
- if contaminated you must boil your water at least one minute before drinking it
- the Direction de la Santé publique recommends such an analysis twice a year

Nitrates

- contaminants come from fertilizer or manure
- if you live near an agricultural zone, the Direction de la Santé publique recommends such an analysis once a year

Arsenic

- arsenic is a natural element found in the ground and can contaminate ground water
- it does not affect the taste or appearance of water
- only a lab test can tell you if your water is arsenic free

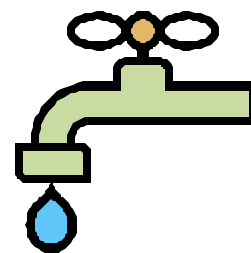
Other contaminants

- other chemicals can be found on ground water
- chemicals do not evaporate and boiling your water will not help; you need to eliminate the source of contamination or install a water filter system

Sources:

⇒ Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs.

⇒ Santé publique.



HOW TO BUILD A COMPOSTER

What is a composter?

A composter is simply a bin or enclosure in which organic materials are placed to produce compost. It may be made of different materials as long as certain basic principles are respected.

Basic principles

A composter should have:

- ✓ A cover to stop the compost from being washed out by the rain and snow
- ✓ Holes or slits to allow air circulation
- ✓ Easy access to allow you to turn over the compost heap and access it when ready

There are many home made composter models. Here is one model that is easy to build at home:

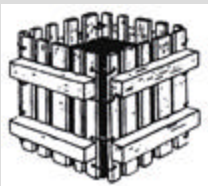


Simple wooden model

To build a simple wooden model :

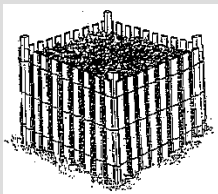
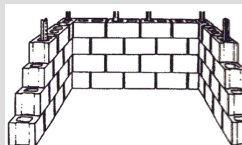
- ✓ Cut two 8 foot 2x4's into four to make four posts
- ✓ Plant the posts into the ground, to make a square 3 feet by 3 feet
- ✓ Use 12 foot long by six inch wide planks and cut into 3 foot long pieces. Nail the planks onto the posts to make a box. Leave about two inches between each plank to allow for air circulation.

Composter models



Use four wooden «pallets» and nail them together

Cement blocks or bricks can also make a composting enclosure.



Surround four posts with a snow barrier fence.

A NEW SERVICE AT THE ESTRIE SPA

Educating a dog is not an easy thing to do. It often happens that the owner is stuck having communication or behavior problems with their dog.

To help people in this type of situation and to prevent abandonment, the Eastern Township SPA now offers a new service of a dog behavioral consultant. By telephone or in person, our consultant will evaluate the problem in order to come up with the proper resolution to the problem. Dog owners can consult on many different issues such as anxiety, excessive barking, aggression, running away, destroying things, toilet-training, etc.

For more detailed information on this service, to speak directly with our consultant on dog behavior, call the Eastern Township SPA at (819) 821-4727. Our rates are very competitive.

Some good advice can make all the difference!

**BE TOLERANT...
TOWARDS THE
ENVIRONMENT!**

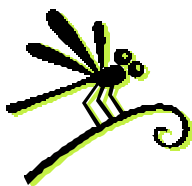
The first step to avoid the use of pesticides, that are dangerous to the environment and to your health, is to develop your tolerance.

Why panic when you see a few bugs or undesirable plants? Learn to tolerate their presence, if they are not causing any harm or damage. It's just a matter of common sense.

If you have a few unwanted plants or bugs doesn't necessarily mean an infestation. With a few simple practices, you can keep them to an acceptable level. Often, natural predators, such as birds and insects, will help you in this regard. The same thing goes for plants, that are considered a nuisance by some and beneficial to others. The best bet is biodiversity!

There are many sources of information to naturally control insects and plants that are an actual nuisance. For example, you can consult the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs web site:

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis-en/code-geste-en/index.htm>



Municipalité du Canton de Hatley
135, rue Main, North Hatley, JOB 2C0
Tél: (819) 842-2977
Fax: (819) 842-2639
cantondehatley@municipalite.org

BEFORE BEGINNING A PROJECT...

You must obtain a permit or certificate of authorization for the following projects: construction, addition, transformation or repair of a building.

Make sure you obtain your permit in time !

If you are planning renovations or construction work, make sure to allow for enough time so your project (plans, sketches, etc.) may be reviewed by the Building inspector and submitted for approval to the comité consultatif d'urbanisme (CCU) if necessary.

Works near water

All works near water, whether it be a lake, river or stream must be submitted to the municipality to obtain a certificate of authorization. Some projects may be subject to an authorization by the Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs. For information :

Eric Gravel
Building and environment inspector

Get informed...
before you start

Reno-Village

Does your home need major repairs? Are you the owner-occupant? Is your income limited? The Reno-Village program can help you. It provides financial assistance to cover up to 90% of the cost of eligible work, but no more than 6 500 \$.

To take advantage of the program your house is assessed at 60 000 \$ or less, excluding the land value, according to your 2005 municipal tax bill. Your family revenue does not exceed the maximum eligible income:

Household (persons)	Income
1	25 500 \$ (or less)
2-3	28 500 \$ (or less)
4-5	30 600 \$ (or less)
6+	33 000 \$ (or less)

For more information, call Mr Pierre Laliberté at 819-346-3772 or Mrs Sophie Parent, MRC de Memphrémagog at 819-843-9292, ext. 22.